

Consignes rédactionnelles en Faculté des Lettres et Sciences Humaines

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	1
ÉLÉMENTS TYPOGRAPHIQUES	2
CITATIONS	3
DEUX MODES DE RENVOI BIBLIOGRAPHIQUE	4
RÉFÉRENCES TRADITIONNELLES : LES CITATIONS EN NOTE DE BAS DE PAGE	4
LE SYSTÈME AUTEUR-DATE	5
LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	6
LES PRINCIPAUX TYPES DE DOCUMENTS	6
<i>Monographies</i>	6
<i>Parties ou contributions à une monographie</i>	7
<i>Articles de revues</i>	7
<i>Pages et sites web</i>	8
DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES	8

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Style d'écriture : clarté, rigueur et précision constituent les exigences minimales.

Police : habituellement Times New Roman, Arial ou Calibri, 12 points.

Interligne : 1.5.

Marges : à droite: 3 à 4 cm. En haut, en bas et à gauche: 2,5 cm. Texte justifié à gauche et à droite.

Titre général : devront minimalement y figurer le titre du travail, vos coordonnées (nom, prénom, filière, institut et année d'étude), le nom du superviseur, la date. Pour des travaux étendus, on réservera une page entière de titre.

Titre et sous-titre : aérés et sans ponctuation finale. Le soulignement est à proscrire.

Numérotation des intertitres : les intertitres sont recommandés pour les travaux de plus de trois pages. Les numérotations ne devront pas dépasser trois niveaux (1.1.1 au maximum).

Paragraphes : séparés par un blanc avant et après, les retours à la ligne à l'intérieur des paragraphes ou les paragraphes constitués d'une seule phrase ne sont pas recommandés. Les paragraphes commenceront par un retrait de 1cm à droite.

Table des matières : recommandée dans le cadre de travaux de séminaire d'une certaine longueur, obligatoire pour les travaux de mémoire.

Notes de bas de page : les notes de bas de page ont pour fonction soit de signaler des références, soit de compléter le corps de textes en apportant des éléments subsidiaires (commentaires, pistes de réflexion). Elles ne peuvent en revanche pas faire l'objet de trop longs développements. Les notes comprennent une majuscule au début et un point à la fin. L'appel de note se placera après les guillemets et avant la ponctuation finale. On évitera les notes de fin de document.

Illustrations et figures : toute illustration ou figure doit être légendée selon le modèle : *Fig. 1* : texte. Leur source devra en outre figurer dans la bibliographie.

Exceptions

Histoire de l'art : les numérotations complexes sont limitées à deux niveaux (1.1, 1.2, etc.)

Allemand : une marge de 3 à 4 cm à droite ET à gauche est demandée.

Les paragraphes sont numérotés en continu.

Sciences du langage : la source des exemples commentés dans le corps de texte doivent être indiqués avec précision.

ELÉMENTS TYPOGRAPHIQUES

Guillemets : pour les écrits en français, on utilisera des guillemets français (« »). Dans le cas de guillemets à l'intérieur d'une citation, on utilisera la mise en forme anglaise (" ").

Langues étrangères : les mots étrangers seront en italique, sans guillemets. Cela inclut également les locutions latines (*a priori, et al., ...*). Les phrases en langues étrangères seront en revanche marquées uniquement par des guillemets.

Accentuation : les termes que l'on désire mettre en évidence seront en italique. Le soulignement et le gras ne conviennent pas.

Exceptions

Anglais: se référer au document *ad hoc* de l'institut.

Quelques astuces

- Les signes de ponctuation sont suivis d'un espace.
- Les signes : ; ! et ? sont, en français, précédés d'un espace insécable.
- Les deux-points ne sont jamais suivis de majuscules.
- Accentuer les majuscules (À, É, È) est de plus en plus répandu.

CITATIONS

La citation est une reproduction rigoureuse d'une partie de texte, qui ne peut en aucun cas être altérée sans mention précise des transformations effectuées. Ainsi, on ne modernise pas les auteurs passés. Si une faute d'orthographe est présente dans le texte original, cette faute sera dûment reproduite dans votre travail, suivie de [sic].

Présentation : dans le cas de textes courts, la citation figurera entre guillemets dans le corps de texte. Dans le cas de textes longs, c'est-à-dire plus de deux phrases ou plus de trois lignes, la citation se présentera sous forme de paragraphe autonome écrit avec une police de 10 points et comportant un retrait d'environ 1 cm à droite et à gauche. Dans ce cas, il n'y a pas de guillemets.

Modification : il est possible d'annoter, d'abrégé ou d'accentuer certains termes d'une citation. Dans ce cas, on signifiera nos actions par une annotation entre crochets ([...], [je souligne], « elle [Marie] admet que ... »).

Langues étrangères : en cas de traduction publiée, on pourra utiliser la citation en français. Dans le cas de traductions personnelles, une note comportant la citation en langue originale devra figurer en bas de document.

Attention ! Toute citation doit impérativement être accompagnée de références précises. Pour cela, deux modèles sont possibles : le système des notes de fin de page ou le système auteur-date (voir ci-dessous).

Exceptions

Les instituts d'**allemand** et d'**anglais** ont des règles différentes. Veuillez vous référer aux documents *ad hoc* des instituts.

Histoire de l'art : les citations sont limitées au maximum. Il est interdit de citer des textes d'après des citations publiées dans la littérature secondaire.

Les noms d'artistes se conformeront à l'orthographe adoptée par :

- *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, éd. Par Ulrich Thieme et Félix Becker, 37 vols., Leipzig: W. Engelmann, et Leipzig: E. A. Seemann, 1907-1950.
- *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler des XX. Jahrhunderts*, éd. Par Hans Vollmer, 6 vols., Leipzig: E. A. Seemann, 1953-1962.
- *A Checklist of Painters c1200-1976, represented in the Witt Library, Courtauld Institute of Art, London*, Londres: Mansell, 1978.

DEUX MODES DE RENVOI BIBLIOGRAPHIQUE

	Référence traditionnelle (notes de bas de page)	Système auteur-date
Archéologie		
Espagnol		
Ethnologie	-	oui
Géographie		
Histoire		
Histoire de l'art et Muséologie	oui	-
Institut SFM	-	Oui
Langue et Littérature Allemande		
Langue et Littérature Anglaise	-	oui
Littérature Française	oui	-
Philosophie		
Psychologie et Education	-	oui
Sciences du Langage et de la Communication	-	oui
Sociologie	-	oui

Ouvrages de référence : les ressources électroniques de type *Wikipédia* sont en général utiles pour orienter les réflexions. Cependant, les informations se devront d'être vérifiées. Dans la mesure du possible, il s'agit de privilégier des sources jugées plus fiables.

Les ressources *online* doivent faire l'objet d'une prudence accrue : vérifiez les sources et la crédibilité des raisonnements présentés.

Dans la mesure du possible, le dictionnaire de langue *Robert* est privilégié au *Petit Larousse*, mais il ne peut suffire à délimiter un concept important. Il est également possible d'utiliser le *Trésor de la Langue Française* (TLF), un dictionnaire du français contemporain en libre accès sur internet. Dans ce cas, la référence précise et l'URL devront figurer en note.

Références traditionnelles : les citations en note de bas de page

Contenu : si on se réfère à un ouvrage, le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage et le numéro de page suffisent. Les détails seront donnés dans les références bibliographiques. Si un ouvrage et/ou un auteur reviennent fréquemment, il est possible d'utiliser des abréviations. Dans ce cas, la première référence comportera les noms et/ou titres complets suivis de l'abréviation entre parenthèses.

Attention ! Pour certains auteurs antiques, il existe un dispositif de références commun à utiliser.

Les abréviations latines : certaines abréviations, telles qu' *op. cit.*, sont d'usage en cas de deuxième citation. Cependant, nous éviterons leur emploi dans la mesure du possible. En voici un petit florilège.

Abréviations latines

s.d. = *sine dato*, sans date

s.l. = *sine loco*, sans lieu

s.n. = *sine nomine*, sans nom

et al. = *et alii*, autres auteurs

ibid = *ibidem*, au même endroit (même ouvrage que le dernier cité)

op. cit. = *opere citato*, dans l'œuvre citée

passim = en divers endroits d'un texte

cf. = *confer*, se reporter à

sqq. = *sequunturque*, et les pages suivantes

in = dans

[*sic*] = ainsi est-il écrit dans la référence source

Exceptions

Histoire de l'art : Les citations dans le texte seront limitées au minimum. Les extraits choisis devront comporter la référence au texte en langue originale, ou, à défaut, à sa traduction. Il est interdit de citer des textes d'après des citations publiées dans la littérature secondaire. Enfin, soyez attentifs à utiliser expressément le système des notes de bas de page, et non le système auteur-date.

Le système auteur-date

Apparence : les références se présentent sous la forme (auteur année : page) dans le corps de texte.

Si l'auteur est clairement nommé dans la phrase, l'année et la page suffisent. Si un auteur a publié plusieurs travaux dans la même année, la date sera suivie des lettres a, b, c, etc. qui seront reportées dans la bibliographie.

Citation secondaire : si vous désirez utiliser une citation de citation car l'originale n'est pas accessible, la référence sera sous la forme (auteur date *cité par* auteur date : page).

Exceptions

Les instituts d'**allemand** et d'**anglais** ont des règles différentes. Veuillez vous référer aux documents *ad hoc* des instituts.

Psychologie et éducation : les citations émanant de Wikipédia sont interdites.

LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références bibliographiques se trouvent à la fin du document et doivent impérativement présenter un *style uniforme de présentation*, c'est-à-dire que la bibliographie doit être organisée de manière homogène et cohérente.

Présentation : en fin de document sous forme de liste, les références sont classées par ordre alphabétique du premier élément (normalement le nom de l'auteur). Si plusieurs ouvrages proviennent du même auteur, on les classera chronologiquement. Il est possible d'organiser les références par catégories (sources principales/secondaires, ouvrages/documents électroniques, etc.), mais ce n'est aucunement nécessaire.

Contenu : doivent y figurer toutes les publications qui font l'objet d'une citation ou d'une référence, sans aucune exception. Les documents consultés en vue de la rédaction du travail sont également recensés.

LES PRINCIPAUX TYPES DE DOCUMENTS

Deux normes seront présentées ici, la norme **ISO 690** et la norme **APA**. Ces normes régissent les contenus obligatoires dans une référence. Les normes de style et de ponctuation sont plus souples. L'important réside dans la cohérence de l'ensemble de la bibliographie.

Remarques préliminaires

- L'année signifie l'année d'édition de l'ouvrage utilisé. S'il y a plusieurs éditions, le numéro d'édition sera indiqué entre parenthèses après le titre. Si l'ouvrage est republié (anciens travaux), on ajoutera (1^{ère} publication en année) à la fin de la référence.
- Dans le cas d'un ouvrage traduit, la référence mentionnera le titre original.
- Les numéros ISSN et ISBN ou encore DOI ne sont pas obligatoires mais encouragés.

MONOGRAPHIES

APA : NOM de l'auteur, Initiales du prénom (année). *Titre*. Lieu d'édition : éditeur.

ISO : NOM de l'auteur principal Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition, éditeur, année. Collection (facultatif). ISBN (facultatif).

Remarques :

APA : s'il y a deux auteurs, les deux noms devront figurer dans la référence séparés d'un &. S'il y a plus de six auteurs, on ne mentionnera que l'auteur principal suivi d'un *et al.*

ISO : s'il y a deux auteurs, les deux noms devront figurer dans la référence séparés d'un « et ». S'il y a plus de trois auteurs, on ne mentionnera que l'auteur principal suivi d'un *et al.*

Exemples :

APA : LARDY, J-P. (1999). *Recherche d'information sur l'internet : outils et méthodes* (6^e éd.). Paris : ADBS Editions.

ISO : VOLLAND-NEIL Patricia. *L'information scientifique et technique : nouveaux enjeux documentaires et éditoriaux*. Paris, Institut national de la recherche agronomique, 1997.

PARTIES OU CONTRIBUTIONS À UNE MONOGRAPHIE

APA : NOM de l'auteur, initiales Prénom. (année). Titre de la contribution. In initiales puis nom de l'éditeur suivi de (éd.), *titre de la monographie* (numéros de pages de la contribution). Lieu d'édition : éditeur.

ISO : NOM de l'auteur Prénom. « titre de la contribution », dans : *titre de la monographie*, NOM et initiales de l'auteur principal ou de l'éditeur suivi de (éd.), lieu d'édition : éditeur, année, numéros de pages de la contribution.

Remarques : si la contribution est une préface ou une introduction, on peut le mentionner entre parenthèses directement après le prénom de l'auteur de la contribution. Il est possible de remplacer la mention (éd.) par « sous la dir. de ».

Exemples :

APA : WÜSTER, E. (1981). L'étude scientifique générale de la terminologie, zone frontalière entre la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et la science des choses. In G. Rondeau & H. Felber (éds.), *Textes choisis de terminologie. Vol. I : Fondements théoriques de la terminologie* (pp. 175-223). Québec : Université Laval.

ISO : LAUTREY Jacques. « Histoire et évolution de la psychologie différentielle », dans : *Psychologie différentielle*, sous la dir. de GILLES, P.Y., Paris : Bréal, 1999, pp. 17-55.

ARTICLES DE REVUES

APA : NOM de l'auteur, initiales du prénom. (année). Titre de l'article. *Titre de la revue*, numéro, numéros de pages de l'article consulté.

ISO : NOM, Prénom, «Titre de l'article», dans : *Titre de la revue en italique*, Vol. X, N° X, date de la parution, pp. X-Y, année.

Remarque : les articles tirés de magazines et journaux sont référencés selon le même principe en indiquant la date de la publication.

Exemples :

APA : CARPENTIER, L. (1993). L'homme qui n'en fit qu'à sa tête. *Revue d'études standhaliennes*, 16, pp. 18 – 20.

ISO : LE MEUR, André et DEPECKER, Loïc, « Balnéo : un projet de réseau informatique pour la veille néologique », dans : *Terminologies nouvelles*, n° 14, décembre 1995, pp. 48-53, 1995.

PAGES ET SITES WEB

APA : NOM DE L'ORGANISME ou DE L'AUTEUR, Prénom. (Date de mise en ligne ou n.d. si introuvable). Titre de la page d'accueil ou de la page consultée. Date de la dernière consultation sur adresse URL.

ISO : NOM DE L'ORGANISME ou DE L'AUTEUR, Prénom, [en ligne], *Titre de la page d'accueil ou de la page consultée*, URL : adresse. (date de la dernière consultation).

Exemples :

APA : Université Laval, Bibliothèque. (n.d.). Site de la Bibliothèque de l'Université Laval. Consulté le 8 mai 2010 sur <http://www.bibl.ulaval.ca/>.

ISO : CARON, Rosaire [en ligne], *Comment citer un document électronique?*, URL : <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html> . (consulté le 27 octobre 2010).

Exceptions

Ethnologie : l'institut exige que le prénom complet de l'auteur figure dans la bibliographie.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

APA : THIRION, Paul, [en ligne], APA : citations dans le texte et liste bibliographique, URL : http://www.udfapse.lib.ulg.ac.be/Aide_publication/apa.htm . (Consulté le 26.05.2010).

ISO : UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES [en ligne], *Rédaction d'une bibliographie et des citations bibliographiques*, URL : <http://www.ulb.ac.be/philo/infodoc/biblio.html> . (Consulté le 26.05.2010).

Règles typographiques : *Guide du typographe : règles et grammaire typographiques pour la préparation, la saisie et la correction des textes*, Lausanne : Groupe De Lausanne De l'Association Suisse Des Typographes, 2000, 6^e édition.